

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 11927
Numéro SIREN : 850 409 848
Nom ou dénomination : RC PART

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2020 sous le numéro de dépôt 25666



2004330501



REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : RC PART

Numéro RCS : 850 409 848

Numéro Gestion : 2019B11927

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 29BIS R D'ASTORG
75008 PARIS

Numéro du Dépôt : 2020R025666 (2020 43305)

Date du Dépôt : 28/02/2020

- Type d'acte : Procès-verbal du conseil de surveillance

Date de l'acte : 06/01/2020

Décision 1 : Nomination(s) de directeur(s) général(aux) délégué(s)

fait à Paris, le 28 février 2020

19B11927

RC PART

Société par actions simplifiée au capital de 19 515 699 euros

Siège social : 29 bis rue d'Astorg, 75008 PARIS

850 409 848 RCS PARIS

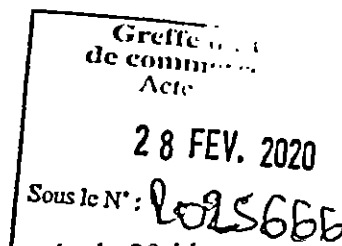
PN 06-01-20 12

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITE DE SURVEILLANCE
DU 6 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt

Le six janvier

A quinze heures



Les membres du Comité de Surveillance de la société RC PART se sont réunis ~~29 bis rue~~ d'Astorg 75008 PARIS, sans délai conformément à l'article 15.6 des statuts de la Société.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Christophe Ramoisy, membre et Président du Comité de Surveillance

Monsieur Etienne Allilaire, membre du Comité de Surveillance

Monsieur Denis Le Brizault, membre du Comité de Surveillance

Est excusé :

Monsieur Claude Charnay, membre du Comité de Surveillance.

Le Comité est présidé par Monsieur Christophe Ramoisy en sa qualité de Président du Comité de Surveillance.

Le Président constate que la majorité des membres étant présents, le Comité peut valablement délibérer.

Assistent également à la réunion du Comité de Surveillance, Monsieur Alain MAINE en sa qualité de Président de la Société ATTRACT, Présidente de la Société RC PART, Monsieur Miguel SIERRA, en sa qualité de Président de la Société THIRTY, Directeur Général de la Société RC PART et Madame Kim NEYRET en sa qualité de futur Directeur Général Délégué

Le Président de séance rappelle que le Comité de Surveillance est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué,
- Rémunération du Directeur Général Délégué,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DELEGUE

Le Président, après avoir rappelé la position prise par le Comité de Surveillance réuni le 04 décembre 2019, demande au Comité de Surveillance de procéder à la désignation d'un Directeur Général Délégué.

Le Comité de Surveillance, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de nouveau Directeur Général Délégué à compter du 06 Janvier 2020 et pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration des mandats de Président et Directeur Général :

Madame Kim MALAVIEILLE, nom d'usage NEYRET,
Née à Bourg la Reine le 24 Décembre 1967,
De nationalité française,
Demeurant 7 rue Charles Friedel 75020 Paris.

Le nouveau Directeur Général délégué déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires requises pour l'exercice desdites fonctions.

Conformément aux dispositions des statuts, et notamment l'article 14.2, Mme Kim NEYRET disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Mme Kim NEYRET aura, comme le Président, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Comité de Surveillance décide que Mme Kim NEYRET ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de son mandat social, mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

POUVOIR POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES.

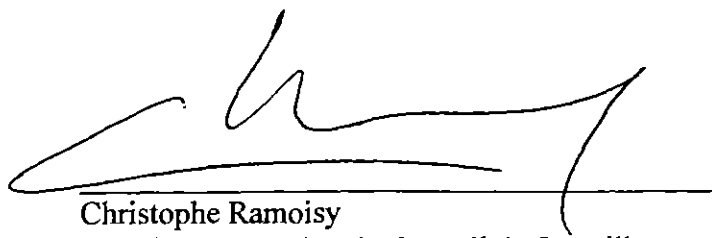
Le Comité de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les soussignés.

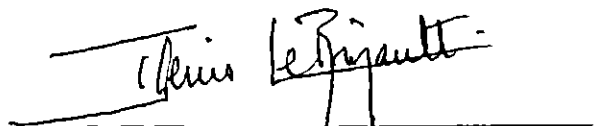
[Page de signatures à suivre]



Christophe Ramoisy
Président et membre du Conseil de Surveillance



Monsieur Etienne Allilaire
Membre du Conseil de Surveillance



Monsieur Denis Le Brizault
Membre du Conseil de Surveillance



ATTRACT
Représentée par M Alain Maine



THIRTY
Représentée par M Michel SIERRA

Bon pour exécution de mandat de DGD

Madame Kim NEYRET

Précédé de "Bon pour acceptation du mandat de DGD"